

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2016-392 DU 07 JUILLET 2016
portant nomination au Ministère chargé du
Plan et du Développement.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu le décret N° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Sur proposition du Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du jeudi 07 juillet 2016,

D E C R E T E :

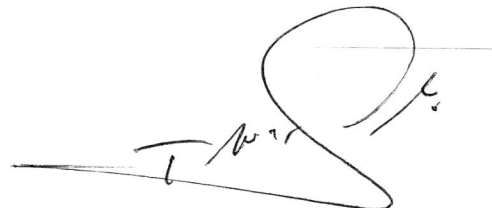
Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après :

- Conseiller Technique Chargé des Affaires Financières :
Monsieur Josué TOHO ;
- Directeur Général de l'Office de Gestion des Projets du Programme Alimentaire Mondial :
Monsieur Yaya IDRISOU.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07.. juillet 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



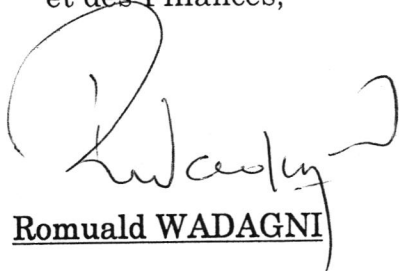
Patrice TALON.

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,

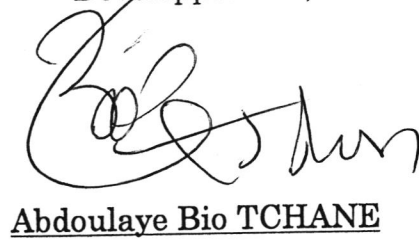


Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,


Romuald WADAGNI

Le Ministre d'Etat, chargé du Plan et du
Développement,


Abdoulaye Bio TCHANE

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02· SGP 01· MPD 02 – PREFECTURES 12
AUTRES MINISTÈRES 20 SGG 4 INTERESSES 02 ·JORB 1.